

Italie

En faisant connaître ici sa nomination à la présidence générale de la Croix-Rouge italienne, le Comité international de la Croix-Rouge souhaite au docteur Umberto Zanotti Bianco les plus heureux succès dans l'exercice de ses hautes fonctions.

Philippines

Organisation et activité de la Croix-Rouge philippine

En date du 15 janvier 1945, la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Tokio a adressé au Comité un télégramme lui transmettant le texte d'un memorandum de la Croix-Rouge des Philippines, daté du 30 octobre 1944. Voici un extrait de ce document :

L'organisation de la Croix-Rouge actuelle des Philippines constitue l'application de l'ordre exécutif n° 31 du président de l'ancienne Commission exécutive, publié le 15 avril 1942, et approuvé le 24 avril par le Commandant en chef de l'armée impériale japonaise. L'organisation est distincte et entièrement indépendante de la Section philippine de la Croix-Rouge américaine, qu'elle a remplacée. Le siège principal de la Croix-Rouge philippine se trouve à Manille, mais elle possède des sections dans toutes les villes organisées et provinces des îles, ainsi que des sous-sections dans les diverses municipalités des provinces.

Le but de la Société est de maintenir et développer l'organisation et les activités de la Croix-Rouge dans les territoires placés sous sa juridiction, et de fournir des secours en temps de calamité publique. La gestion en est confiée à une commission de direction nommée pour une période de trois ans par le Président de la Commission exécutive (actuellement par le Président de la République). La Commission gère et dirige les affaires de la Société conformément aux principes et règlement inscrits aux statuts et aux dispositions de l'Ordre exécutif n° 31, la nommant.

La Commission de direction se compose en ce moment du colonel Vicente Madrigal, président, Mahuek Camus, vice-président, D^r Hilario Lara, directeur et trésorier, José Paez, directeur et administrateur, Modesto Farolan, directeur et secrétaire, Kinzi Miwa, Siyo Takashima, Arsenio N. Luz, D^r Nicanor Jacinto, D^r Antonio G. Sison, Toribio Teodoro

— tous six directeurs ; du D^r T. Murasima, Lt-colonel T. Yamaoka Arsenio Bonifacio, D^r Hilario Lara — tous quatre conseillers.

La Croix-Rouge philippine poursuit une œuvre de santé publique, à savoir : l'assistance médicale à domicile pour prisonniers de guerre libérés et malades ; l'assistance médicale gratuite aux malades indigents ; consultation et dispensaire gratuits ; pharmacie ; service d'infirmières visiteuses et scolaires à Manille, dans les autres villes et en province. Elle organise également des cours de perfectionnement pour infirmières diplômées avant leur entrée au service de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge philippine compte en ce moment un personnel de médecins et infirmières convenablement équipé de matériel de première urgence, de brancards et de trois ambulances pour secourir les victimes des bombardements aériens.

La Division générale des secours comprend les services suivants : Secours et relèvement en cas de sinistre grave (incendie, inondation, typhon, etc.) ; Service de premiers secours, chargé de populariser parmi les masses la connaissance des secours d'urgence ; Service des cuisines populaires en faveur des habitants pauvres et indigents de Manille et de ses faubourgs, vu la présente pénurie de vivres ; le Foyer de l'enfance, pour hospitaliser et soigner les enfants sous-alimentés, débiles et amaigris, âgés de 2 à 10 ans, dont les parents indigents habitent Manille (ce service est fermé pour l'instant, l'immeuble où se trouve le foyer ayant été réquisitionné par l'armée) ; Service pour l'entretien du centre d'accueil de la Croix-Rouge de Cebu, où d'anciens lépreux impotents sont internés sur parole, hébergés et soignés ; Service d'enquête et d'information, qui recueille des renseignements et répond aux enquêtes reçues de la Croix-Rouge japonaise à Tokio et du Comité international de la Croix-Rouge au sujet de la santé et du domicile de personnes demeurant dans les territoires affectés par la guerre. Ce service transmet également par la voie de l'ambassade japonaise à Manille et de la Croix-Rouge japonaise à Tokio les messages expédiés par les personnes faisant des demandes similaires concernant leurs parents et leurs amis à l'étranger.

La Division qui s'occupe de la Croix-Rouge de jeunesse surveille le fonctionnement des cliniques dentaires pour écoliers

Philippines

à Manille et dans la province. Cette activité se subvient à elle-même, grâce aux dons des enfants philippins.

La Division des finances comprend la trésorerie, la comptabilité, le service d'achat, etc. Elle est chargée de la gestion des fonds, des recettes et des débours, ainsi que de la comptabilité concernant les biens de la Croix-Rouge philippine, les stocks de matériel et de denrées, les achats et les allocations.

La Division de la propagande et du recrutement se voue à la mise sur pied et à la conduite de la collecte annuelle à Manille et dans les provinces, à l'organisation des Sections provinciales et des sous-sections municipales, à la propagande en faveur de la Croix-Rouge dans les îles Philippines.

Les revenus de la Croix-Rouge philippine proviennent surtout des collectes annuelles, car la Société ne participe en aucune manière aux sommes recueillies par les loteries nationales de bienfaisance ; de plus, elle ne reçoit aucun subside du Gouvernement. La Croix-Rouge des Philippines dépend ainsi entièrement des souscriptions de ses membres, des contributions volontaires, ainsi que des dons qui sont destinés à des fins particulières.

Suède

Revue de la Croix-Rouge suédoise

Dans son numéro de novembre 1944, la « Svenska Röda Korset » publie notamment la suite de deux articles : les « Souvenirs » du lieutenant-général Axel Hultkrantz, sur le développement de l'œuvre de la Croix-Rouge suédoise depuis 1925, et les « Eminents médecins suédois (suite XII, Carl Johan Ekströmer) », par le D^r Gunnar Nilson.

Les autres articles sont consacrés aux sujets suivants : « Nouveaux aspects de l'instruction et de l'entraînement des infirmières de la Croix-Rouge au service de la garde locale », par E. Husmark. — « L'activité de la Croix-Rouge suédoise sur le plan international et dans les œuvres d'après-guerre. » — « L'aide de la Croix-Rouge suédoise à la Grèce. » — « La neutralité de la Croix-Rouge. » — « Les méthodes modernes de traitement des thromboses » par Jan Asplund. — « Une journée dans un hôpital de guerre de Finlande », par Anna Edelberg, infirmière. — « Reportage illustré de l'œuvre de la Croix-Rouge à travers le monde (XXII). »